

Cours d'Escrime à l'école Sainte Agnès

Enseignement de la pratique du fleuret et de l'arbitrage du CP au CM2 dans un environnement convivial avec Alexandre Henry du Cercle d'Escrime Versaillais, www.ceversaillais.fr, Maître d'armes diplômé.

Début des cours

A partir de la rentrée de septembre 2025.

Horaires :

- Lundi après-midi après la classe de 16h15 à 17h15 pour les CP, CE1 et CE2
- Jeudi après-midi après la classe de 16h15 à 17h15 pour les CM1 et CM2

Lieu :

Au sein des locaux mis à disposition par l'établissement de l'école Sainte Agnès.

Tarif :

- 270€ / an ou 90 € / trimestre
- Location de matériel : 30€ / an

Modalités d'inscription :

- Bulletin à retirer au secrétariat de l'école
- Renseignements :
 - Jean-Louis BRIARD : president.cev@outlook.fr / 06 60 76 50 25
 - Jean-Charles besset (Responsable des Maîtres d'Armes au CEV) - jcharles.besset@gmail.com / 06.30.16.71.20